

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Banque de Tunisie et des Emirats
- BTE-**

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Banque de Tunisie et des Emirats - BTE- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 30 Juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Nour El Houda HENANE et M. Hichem CHEKIR.

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	ACTIF				
AC 1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	29 351	30 392	11 070
AC 2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	164 004	164 110	160 216
AC 3	Créances sur la clientèle	3	886 572	940 644	883 365
AC 4	Portefeuille commercial	4	-	19 486	10 818
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	173 321	121 439	141 270
AC 6	Valeurs immobilisées	6	93 429	58 557	91 412
AC 7	Autres actifs	7	19 973	17 612	23 125
	TOTAL ACTIF		1 366 650	1 352 240	1 321 276
	PASSIF				
PA 1	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	194 098	166 559	202 119
PA 3	Dépôt & avoirs de la clientèle	9	949 127	962 977	884 237
PA 4	Emprunts & ressources spéciales	10	108 354	106 932	101 080
PA 5	Autres passifs	11	41 362	40 455	43 926
	TOTAL PASSIF		1 292 941	1 276 923	1 231 362
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP 2	Réserves		79 063	47 560	79 320
CP 3	Actions propres		(840)	(840)	(840)
CP 5	Résultat reporté		(78 566)	(48 560)	(48 560)
CP 6	Résultat de la période		(15 948)	(12 843)	(30 006)
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	73 709	75 317	89 914
	TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 366 650	1 352 240	1 321 276

État des engagements hors bilan

Arrêté au 30 Juin 2023

(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	54 074	62 694	72 742
HB 2	Crédits documentaires		24 757	26 247	18 270
HB 3	Actifs donnés en garantie		-	-	-
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		78 831	88 941	91 012
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4	Engagements de financement donnés		49 420	43 288	48 291
HB 5	Engagements sur titres		16 000	-	-
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		65 420	43 288	48 291
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7	Garanties reçues	14	683 699	666 786	670 372
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		683 699	666 786	670 372

État de résultat
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	Produits d'exploitation bancaire				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	48 053	40 670	89 658
PR 2	Commissions		13 241	14 462	29 982
	Gains sur opérations de change	16	2 721	1 834	3 883
PR 3	Revenus du portefeuille commercial	17	-	682	1 260
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	18	8 207	4 330	8 426
	Total produits d'exploitation bancaire		72 222	61 978	133 209
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	19	(39 546)	(32 137)	(69 604)
CH 2	Commissions encourues	20	(1 593)	(1 126)	(3 129)
	Total charges d'exploitation bancaire		(41 139)	(33 263)	(72 733)
	PRODUIT NET BANCAIRE		31 083	28 715	60 476
PR 5 / CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	(14 275)	(16 236)	(31 267)
PR 6 / CH 5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(698)	1 013	1 361
CH 6	Frais de personnel	23	(20 054)	(18 151)	(38 556)
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	(7 175)	(6 844)	(15 520)
CH 8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 072)	(1 207)	(5 736)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(14 191)	(12 710)	(29 242)
PR 8 / CH 9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 603)	1	(477)
CH 11	Impôts sur les sociétés		(154)	(134)	(287)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(15 948)	(12 843)	(30 006)
PR 9 / CH10	Eléments extraordinaires		-	-	-
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		(15 948)	(12 843)	(30 006)

État de flux de trésorerie
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		74 728	57 458	130 183
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(42 755)	(34 752)	(80 811)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(20 994)	(104 391)	(53 930)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		59 553	109 288	19 408
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		(28 114)	(29 097)	(53 280)
Autres flux d'exploitation		(10 487)	2 221	(3 730)
Impôts sur les sociétés		(49)	144	(195)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		31 882	871	(42 355)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 699	1 100	1 210
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		(22 167)	(10 784)	(22 366)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(5 088)	(1 389)	(267)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(24 556)	(11 073)	(21 423)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		-	-	-
Remboursement d'emprunts		9 508	(15 547)	(21 678)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(1 512)	843	1 032
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		7 996	(14 704)	(20 646)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		15 322	(24 906)	(84 424)
Liquidités et équivalents en début de période		(68 653)	15 771	15 771
Liquidités et équivalents en fin de période	25	(53 331)	(9 135)	(68 653)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Juin 2023

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Au niveau de la BTE et selon les clauses contractuelles des contrats de leasing il n'est pas négocié avec le preneur une valeur résiduelle non garantie, ni des loyers conditionnels. En effet, tous nos contrats de leasing et les échéanciers leurs correspondants tiennent compte uniquement d'une valeur d'achat à la fin du contrat fixée, généralement, à 1 DT qui est assimilée à juste titre comme une valeur résiduelle garantie.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre.
- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction.

Titres d'investissement

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants :

- Obligations
- Titres de participation des entreprises liées
- Autres Titres de participation
- Fonds gérés
- BTA

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- ☐ Classe 0 : Actifs courants ;
- ☐ Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- ☐ Classe 2 : Actifs incertains ;
- ☐ Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- ☐ Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- ☐ Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- ☐ Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- ☐ Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

A la date du 11 janvier 2021, une nouvelle circulaire est apparue sous le numéro qui oblige les établissements de crédit par prélèvement sur les résultats à constituer des provisions à caractère général dites « provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24.

Cette nouvelle circulaire a apporté une nouvelle méthodologie de détermination de cette provision basée sur les étapes suivantes :

- Une revue du passage des engagements classés 0 et 1 à des engagements classés 2 ,3 ,4 et 5 selon leurs degrés de sensibilité par rapport à la crise COVID.
- Une plus large défalcation des regroupements des engagements classés 0 et 1 en des regroupements par segment de clientèle et par secteur d'activité.
- Une majoration des taux de migration historiques
- Estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupes de contreparties « TPgi »

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

À ce titre, les provisions additionnelles totalisent au 30/06/2023 un montant de 51 150 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de changes, sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises.
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.
- À chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au Comptant en vigueur à la date d'arrêté.
- Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la Période considérée.
- Les opérations de change à terme à des fins de couverture sont réévaluées en fin de période au cours de change au comptant de la date d'arrêté
- Les opérations de change à terme non dénouées à fin juin 2023 détaillé comme suit :
 1. Achat devises : 2 261 KDT
 2. Vente devises : 2 289 KDT

3.8- IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3.9 Note portant déclaration des principes comptables appliqués :

Nous déclarons que les mêmes principes et méthodes comptables sont adoptés pour l'établissement de comptes intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2022.

3.10 Note sur les émissions, achats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires cf. à la NC 19 :

La banque n'a réalisé aucune de ces opérations durant la période intermédiaire.

3.11 Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 Juin 2023, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives au 31 décembre 2022 et celles relatives au 30 juin 2022.

Les données relatives à l'année 2023 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

NOTES EXPLICATIVES

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisse agences dinars	7 198	7 232	4 764
Caisse agences devises	4 402	2 600	1 489
Banque Centrale de Tunisie en dinars	445	562	105
Banque Centrale de Tunisie en devises	17 306	19 998	4 712
Total	29 351	30 392	11 070

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances sur les établissements bancaires	109 192	113 512	116 742
Créances sur les établissements financiers	54 812	50 598	43 474
Total	164 004	164 110	160 216

Ces créances se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prêts en devises BCT	35 614	-	-
Prêts interbancaires en devises	-	34 962	29 994
Prêts interbancaires en dinars	8 506	29 009	23 810
Prêts interbancaires en pensions livrées	-	-	-
Prêts swap en devises	61 457	34 641	50 352
Avoirs chez les correspondants locaux	3	3	2
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	14 897	12 520
Créances rattachées	-	-	64
Créances sur les établissements financiers	54 812	50 598	43 474
Total	164 004	164 110	160 216

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Prêts	105 577	-	-	-	105 577
Prêts en devises BCT	35 614	-	-	-	35 614
Prêts interbancaires en devises	-	-	-	-	-
Prêts interbancaires en dinars	8 506	-	-	-	8 506
Prêts swap en devises	61 457	-	-	-	61 457
Avoirs chez les correspondants	58 427	-	-	-	58 427
Avoirs chez les correspondants locaux	3	-	-	-	3
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	-	-	-	3 612
Créances sur les établissements Financiers	54 812	-	-	-	54 812
Total	164 004	-	-	-	164 004

Créances sur les établissements bancaires par durée résiduelle :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Avoirs chez les correspondants	3 615	-	-	-	3 615
Avoirs chez les correspondants étrangers	3	-	-	-	3
Avoirs chez les correspondants locaux	3 612	-	-	-	3 612
Prêts TND	8 506	-	-	-	8 506
Prêts MM en TND	8 500	-	-	-	8 500
Créances rattachées	6	-	-	-	6
Prêts Devises	35 614	-	-	-	35 614
Prêts MM en EUR	18 583	-	-	-	18 583
Prêts MM en USD	17 031	-	-	-	17 031
Créances rattachées	-	-	-	-	-
SWAP	61 457	-	-	-	61 457
SWAP en TND	-	-	-	-	-
SWAP Devises en EUR	23 988	-	-	-	23 988
SWAP Devises en USD	37 469	-	-	-	37 469
Créances sur les établissements financiers	54 812	-	-	-	54 812
Créances sur les établissements financiers	54 812	-	-	-	54 812
Total	164 004	-	-	-	164 004

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2023, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes débiteurs de la clientèle	76 809	91 803	82 050
Autres concours à la clientèle	992 327	1 016 692	978 188
Crédits sur ressources spéciales	-	1 149	1 506
Total	1 069 136	1 109 644	1 061 744

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Concours CT (1)	258 245	298 208	250 368
Concours M.L.T. (2)	670 359	655 825	662 707
Comptes débiteurs de la clientèle	76 809	91 803	82 050
Leasing (3)	63 723	63 808	66 619
Total brut	1 069 136	1 109 644	1 061 744
Agios réservés	(34 797)	(27 452)	(31 449)
Provisions individuelles	(81 636)	(83 637)	(85 223)
Provisions additionnelles	(51 150)	(43 827)	(46 726)
Provisions collectives	(14 981)	(14 084)	(14 981)
Total net	886 572	940 644	883 365

Les provisions sur prêt ont évolué comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Reprise Créances cédées	Solde 30/06/2023
Provisions/ prêt	146 930	18 308	4 044	13 427	147 767
Agios réservés	31 449	21 613	17 165	1 100	34 797
Total net	178 379	39 921	21 209	14 527	182 564

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours non échus	207 839	251 201	195 950
Avance sur dépôt à terme	6 508	2 609	1 999
Intérêts et Commissions impayés	390	450	389
Principal impayé	45 346	46 700	53 172
Intérêts à recevoir	377	294	380
Intérêts et commissions perçus d'avance	(2 215)	(3 046)	(1 522)
Total	258 245	298 208	250 368

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours non échu	556 214	557 980	556 731
Principal échu	-	10	3
Principal impayé	29 818	21 204	19 706
Intérêts et commissions impayés	17 786	11 631	13 435
Intérêts à recevoir	10 175	10 947	10 703
Avance en comptes courants	11	11	11
Créances contentieuses	56 355	54 042	62 118
Total	670 359	655 825	662 707

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours	56 557	57 159	62 376
Principal impayé	3 314	2 870	1 189
Intérêts impayés	1 014	970	622
Intérêts courus	2 295	2 322	2 414
Intérêts perçus d'avance	(239)	(168)	(263)
Autres créances	782	655	281
Total	63 723	63 808	66 619

La ventilation des créances selon le délai résiduel se présente comme suit :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Concours M.L.T	302 826	31 650	577	-	335 053
Leasing	97 862	77 299	300 975	194 224	670 360
Concours CT	17 073	13 598	32 666	386	63 723
Total	417 761	122 547	334 218	194 610	1 069 136

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	Total
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	2 627	89 255	81 356	67 935	429 186	670 359
Concours CT	22 646	126 255	107 745	79	1 521	258 246
Leasing	987	23 341	39 394	-	-	63 722
Comptes courants débiteurs	2 403	27 273	29 760	375	16 998	76 809
Total	28 663	266 124	258 255	68 389	447 705	1 069 136

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	juin-23	juin-22	juin-23	juin-22	juin-23	juin-22
Concours MLT	529 963	528 874	140 397	126 951	670 360	655 825
Concours CT	186 294	233 540	71 951	64 668	258 245	298 208
Leasing	54 936	56 218	8 786	7 590	63 722	63 808
Comptes courants débiteurs	38 710	43 815	38 099	47 988	76 809	91 803
Total Brut	809 903	862 447	259 233	247 197	1 069 136	1 109 644

Note 4 : Portefeuille commercial

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
BTA	-	19 525	11 000
Primes d'acquisition BTA	-	(738)	(531)
Moins-value BTA	-	(15)	(16)
Créances rattachées	-	714	365
Total net	-	19 486	10 818

Note 5 : Portefeuille titres d'investissement

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Obligations	49 103	30 664	44 394
Obligations	46 858	29 600	42 500
Intérêts à recevoir sur obligations	2 245	1 064	1 894
Titres de participation	25 894	29 615	25 921
Titres de participation des entreprises associés	9 438	11 222	8 107
Autres Titres de participation	15 117	17 968	17 439
Créances rattachés	1 339	425	375
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
BTA	93 799	56 580	66 071
BTA	95 500	57 100	67 100
Intérêts à recevoir BTA	2 798	1 550	1 891
Primes d'acquisitions BTA	(4 499)	(1 852)	(2 739)
Etalements moins-value BTA	-	(218)	(181)
Total brut	179 671	127 779	147 261
Provisions	(6 350)	(6 340)	(5 991)
Total net	173 321	121 439	141 270

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit selon la cotation en bourse :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Obligations	46 858	29 600	42 500
Intérêts à recevoir sur obligations	2 245	1 064	1 894
Titres cotés	11 102	13 953	13 425
Titres non cotés	13 453	15 237	12 121
Créances rattachées	1 339	425	375
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
BTA	95 500	57 100	67 100
Intérêts à recevoir BTA	2 798	1 550	1 891
Primes d'acquisition BTA	(4 499)	(1 852)	(2 739)
Etalements -value BTA	-	(218)	(181)
Total brut	179 671	127 779	147 261
Provisions	(6 350)	(6 340)	(5 991)
Total net	173 321	121 439	141 270

5.1 : Liste des filiales

Société	Siège	Capitaux propres	%
T.E.P(C.T.E.I)	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	3 220	99,99 %
Rapid Recouvrement	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	2 287	99,73 %
BTE-SICAR	Boulevard Beji Caid Essebsi – lot AFH – DC8 – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis	3 304	75,00 %
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	Boulevard Beji Caid Essebsi – lot AFH – DC8 – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis	163 371	0,34%

Note 6 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Transfert	Valeur Brute au 30/06/2023	Amortissements cumulés au 30/06/2023	Valeur Nette au 30/06/2023
Immobilisation Incorporelles	2 995	1 218	-	-	4 213	964	3 249
Fonds de commerce	350	-	-	-	350	41	309
Logiciels	541	2	-	-	543	249	294
Licence	2 104	1 216	-	-	3 320	674	2 646
Immobilisation Corporelles	115 549	3 870	-	-	119 419	29 239	90 180
Terrain	20 602	-	-	-	20 602	-	20 602
Constructions	65 859	2 558	-	-	68 417	7 565	60 852
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier & Matériel de bureaux	2 909	74	-	-	2 983	1 917	1 066
Matériel Informatique	12 548	422	-	-	12 970	8 847	4 123
Matériel de Transport	464	-	-	-	464	401	63
A, A & Installations	13 167	816	-	-	13 983	10 509	3 474
Total	118 544	5 088	-	-	123 632	30 203	93 429

Note 7 : Autres postes d'actif

Au 30 Juin 2023, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Personnel	4 127	4 581	4 413
Etat et collectivités locales	884	1 500	1 133
Autres débiteurs	13 637	10 361	16 405
Charges reportées	-	313	-
Opérations monétiques	698	210	547
Créances prises en charge par l'Etat	627	647	627
Total	19 973	17 612	23 125

4.2-PASSIFS

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts des établissements bancaires	192 470	154 805	197 885
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	11 754	4 234
Total	194 098	166 559	202 119

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunts et refinancement BCT	35 000	7 000	37 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	61 088	34 046	55 759
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	48 381	80 880	57 366
Emprunts interbancaires sur pensions livrées	47 781	32 515	47 584
Avoirs des Correspondants Etrangers	35	38	3
Créances rattachées	185	326	173
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	11 754	4 234
Total	194 098	166 559	202 119

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Emprunts	192 435	-	-	-	192 435
Emprunts BCT TND	35 000	-	-	-	35 000
Emprunts TND	48 000	-	-	-	48 000
Emprunts devises	61 088	-	-	-	61 088
Emprunts interbancaire sur pensions livrées	47 781	-	-	-	47 781
Dettes rattachées devises	566	-	-	-	566
Avoirs des Correspondants Etrangers	35	-	-	-	35
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	-	-	-	1 628
Total	194 098	-	-	-	194 098

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôt à vue	551 696	596 071	549 404
Dépôts à terme	397 431	366 906	334 833
Total	949 127	962 977	884 237

9.1 : Ces dépôts se détaillent comme suit par nature :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts à terme	397 431	366 906	334 833
Dépôts à terme en dinars	331 299	296 236	273 356
Dépôts à terme en devises	66 132	70 670	61 477
Dépôts à vue	551 696	596 071	549 404
Comptes courants personnes physiques	43 758	38 150	41 487
Comptes courants personnes morales	73 083	90 124	61 176
Comptes d'épargne	161 283	161 423	160 096
Comptes professionnels en devises	9 859	10 327	9 443
Dépôts en dinars convertibles	5 140	22 594	5 808
Certificats de dépôt	89 500	105 000	117 500
Comptes négoce international	29	1 166	110
Personnes non-résidentes	63 398	59 123	54 418
Autres sommes dues à la clientèle	105 646	108 164	99 366
Total	949 127	962 977	884 237

9.2 : Dépôts des entreprises liées

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôt à vue entreprise liées	-	28 096	794
Dépôts à terme entreprise liées	398	7 000	10 000
Autres clientèles	948 729	927 881	873 443
Total	949 127	962 977	884 237

9.3 : Répartition des dépôts à terme par maturité

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Dépôts à terme en Dinars	145 920	164 045	21 334	-	331 299
Dépôts à terme en Devises	48 372	17 760	-	-	66 132
Total	194 292	181 805	21 334	-	397 431

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ressources spéciales	27 345	29 392	28 857
Autres Emprunts	81 009	77 540	72 223
Total	108 354	106 932	101 080

Ces emprunts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours emprunts extérieurs	27 345	29 392	28 857
Encours Emprunts obligataires	76 300	72 199	66 792
Autres emprunts	-	-	-
Emprunts	103 645	101 591	95 649
Frais financiers/Emprunts	4 709	5 341	5 431
Frais financiers rattachés	4 709	5 341	5 431
Total	108 354	106 932	101 080

L'encours des ressources spéciales par catégorie se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fonds budgétaire premier logement	1	1	1
Emprunt El Baraka	25 434	26 632	26 604
Encours lignes extérieurs	1 910	2 759	2 252
Total	27 345	29 392	28 857

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Ress Spec Bird (Principal)	-	37	-	-	37
Ress Spec ITL 73 Mds (Principal)	-	289	802	168	1 259
Ress Spec ESP 25 Mds (Principal)	-	307	307	-	614
Emprunt El Baraka	476	2 037	12 840	10 081	25 434
Total	476	2 670	13 949	10 249	27 344

Note 11 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Organismes sociaux	2 918	2 435	2 960
Personnel	7 817	8 305	9 844
Etat et collectivités locales	2 752	2 145	2 860
Autres créditeurs	26 430	25 889	26 840
Valeurs exigibles après encaissement	1 445	1 681	1 422
Total	41 362	40 455	43 926

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	79 063	47 560	79 320
Actions propres	(840)	(840)	(840)
Résultats reportés	(78 566)	(48 560)	(48 560)
Résultat de la période	(15 948)	(12 843)	(30 006)
Total	73 709	75 317	89 914

12.1 : Répartition du capital :

Libellé	Montant Nominal	Nombres d'actions	Montant en DT	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens (Etat tunisien)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires étrangers Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires titulaires des actions dividendes prioritaires (ADP)	20	1 000 000	20 000 000	22,2%
Total		4 500 000	90 000 000	100%

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Cautions en faveur de la clientèle	52 590	59 592	54 074
Cautions en faveur des établissements financiers	1 315	2 933	18 499
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	169	169	169
Total	54 074	62 694	72 742

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 Juin 2023, les garanties reçues présentent un solde de **683 699** KDT.

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations avec les établissements bancaires	1 648	601	1 593
Opérations avec la clientèle	46 405	40 069	88 605
Total	48 053	40 670	89 658

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 648	601	1 593
Intérêts sur les prêts	43 347	37 482	82 155
Revenus Leasing	3 058	2 587	5 910
Commissions sur engagements	-	-	-
Total	48 053	40 670	89 658

Note 16 : Gains sur opérations de change

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Gains sur opérations de change	2 721	1 834	3 883
Total	2 721	1 834	3 883

Note 17 : Revenus du portefeuille commercial

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus des BTA	-	682	1 260
Total	-	682	1 260

Note 18 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus des Obligations	1 956	872	2 330
Revenus Fonds Gérés	1 099	-	305
Revenus des entreprises associées et coentreprise	1 478	1 180	1 302
Revenus titres d'investissements	3 674	2 278	4 489
Total	8 207	4 330	8 426

Les revenus des entreprises associées se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dividendes	1 478	1 180	1 180
Total	1 478	1 180	1 180

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations avec les établissements bancaires	8 409	7 517	14 473
Opérations sur la clientèle	28 169	21 160	48 477
Intérêts sur Emprunts extérieurs et ressources spéciales	24	35	67
Autres charges sur emprunts	2 944	3 425	6 587
Total	39 546	32 137	69 604

Note 20 : Commissions encourues

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Commissions encourues	1 593	1 126	3 129
Total	1 593	1 126	3 129

Note 21 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Reprise des provisions sur prêts	3 533	6 346	9 523
Dotations aux provisions sur prêts	(17 122)	(21 470)	(39 311)
Dotations aux provisions hors bilan	(95)	(175)	(254)
Dotations aux provisions Leasing	(1 091)	(1 104)	(1 707)
Reprise provisions Leasing	378	120	355
Dotations à provisions créditrices diverses	(11)	-	-
Reprises hors bilan	133	47	127
Reprises provisions à caractère général	-	-	-
Total	(14 275)	(16 236)	(31 267)

Note 22 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux provisions sur titres	(358)	(147)	(411)
Pertes courues sur titres	(356)	-	-
Reprises de provisions sur titres	-	1 115	1 726
Moins-value dépréciation Titres BTA	16	53	53
Amortissement prime d'acquisition BTA	-	(8)	(7)
Plus/Moins-values sur Titres	-	-	-
Total	(698)	1 013	1 361

Note 23 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 Juin 2023, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Appointements et compléments	13 493	12 268	27 960
Avantages complémentaires	958	659	1 414
Charges sociales connexes	4 264	3 558	7 037
Autres frais du personnel	691	649	1 101
Dotations des congés payés	648	1 017	1 044
Total	20 054	18 151	38 556

Note 24 : Charges générales d'exploitation

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Frais exploitations non bancaires	3 576	3 299	7 383
Autres charges générales d'exploitation	3 599	3 545	8 137
Total	7 175	6 844	15 520

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts et taxes	636	620	1 234
Rémunérations des services extérieurs	2 907	2 675	6 114
Transports et déplacements	33	4	35
Autres charges générales d'exploitation	3 599	3 545	8 137
Total	7 175	6 844	15 520

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2023 les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde débiteur de **53 331 KDT** :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisse agences dinars	7 199	7 232	4 765
Caisse agences devises	4 402	2 600	1 489
Banque Centrale de Tunisie en dinars	445	562	105
Banque Centrale de Tunisie en devises	17 306	19 998	4 712
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	105 571	98 584	104 146
Avoirs chez les correspondants locaux	3	3	3
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	14 897	12 520
Emprunts et refinancement en devises BCT	(35 000)	(7 000)	(93 050)
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	(156 869)	(146 011)	(103 343)
Total	(53 331)	(9 135)	(68 653)

Note 26 : Le résultat par action

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net (KDT)	(15 949 663)	(12 842 917)	(30 005 782)
Parts distribuables aux ADP (KDT)	-	-	-
Résultat net aux actions ordinaires (KDT)	(15 949 663)	(12 842 917)	(30 005 782)
Nombre d'actions	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Résultat par action	(4,557)	(3,669)	(8,573)

Note 27 : Ratios de solvabilité

Le ratio de solvabilité et le ratio de solvabilité « TIER I » ont encore diminué au 30/06/2023 pour atteindre 4,25% et 2,31% par rapport aux limites réglementaires qui sont de 10% et 7%.

Un plan d'action est à mettre en place sur le court terme et sur le moyen terme pour revenir le plus tôt possible à la situation réglementaire et éviter tout risque sur la continuité d'activité de la banque.

5- NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur la situation au 30/06/2023 se présentent comme suit :

- La BTE SICAR bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios nets constatés au cours du 1er semestre 2023 s'élève à 2 KDT TTC.
- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. La rémunération du dépositaire est fixée à 5 KDT TTC et sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.
- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contrepartie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES.

Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV.

Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.

Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de la période close au 30/06/2023 à 121 KDT.

- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1er Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios créditeurs net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2023 s'élève à 45 KDT TTC.
- La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid Recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
- En outre, la société « Rapid Recouvrement » bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le montant des agios créditeurs net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2022 s'élève 2 KDT TTC.
- La société « TEP » bénéficie de conditions préférentielles sur son compte courant. Le total des agios net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2023 s'élève à 500 DT TTC.
- La rémunération du Directeur Général englobe, outre le salaire et les indemnités, la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité.

La charge salariale brute à fin juin 2023 s'élève à : 105 KDT

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE-

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale réunie le 28 Avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2023, faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **73 709 KDT** y compris un résultat net déficitaire de **15 948 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2023, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période d'un semestre clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre conclusion avec réserve

Une mission d'inventaire physique des immobilisations de la "BTE" a été confiée à un cabinet externe depuis 2021. Toutefois les travaux de rapprochement de l'inventaire physique avec la situation comptable n'ont pas encore été achevés. Nous ne sommes pas, par conséquent, en mesure d'estimer l'impact du dénouement de l'opération de rapprochement sur les capitaux propres de la banque.

Il y a lieu de noter que la banque n'a pas arrêté jusqu'à la date d'émission du présent rapport la valeur comptable finale de son nouveau siège qui est rentré en exploitation en 2022.

4. Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point 3 supra-cité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois s'achevant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Nous attirons votre attention sur la note 26 des états financiers "Ratios de solvabilité" qui indique que la banque n'a pas pu respecter les normes d'adéquation des fonds propres prévues par la circulaire de la BCT n° 2018-06.

En effet, le ratio de solvabilité de la banque déterminé le 30 juin 2023 est de l'ordre de 4,25% alors que le minimum requis est de 10%.

Aussi, le ratio Tier I est de 2,31% alors que le minimum requis est de 7%.

Cette situation soumet la Banque à des pénalités pécuniaires importantes en application de la réglementation en vigueur.

Nous estimons que cette situation est de nature à compromettre la continuité d'exploitation de la Banque.

- La note 4.1.3 des états financiers détaille les créances nettes de la banque envers la clientèle. Ces créances renferment des engagements envers une relation qui totalisent 6 860 KDT et qui n'a pas été considéré parmi les actifs préoccupants (classe 3) au titre de laquelle la banque n'a pas n'a pas doté une provision conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n 24-91 du 17 décembre 1991. Il est à noter par que cette relation n'est pas couverte par des garanties suffisantes.
- La banque a été notifiée, le 20 juillet 2023, du résultat de la vérification fiscale préliminaire au titre de la taxe de formation professionnelle pour l'exercice 2022. Cette opération a abouti à la taxation de la Banque pour un montant de 459 KDT dont 139 KDT au titre des pénalités de retard. La banque a constitué une provision au titre de ces pénalités
- La "BTE" est soumise à un contrôle social par l'avis qui lui a été notifié en date du 26 juin 2023, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Etant donné que les travaux de contrôle demeurent non encore achevés jusqu'à la date de rédaction du présent rapport.

Le résultat de l'éventuel redressement social sur les comptes de la "BTE" arrêtés au 30 juin 2023 ne peut être estimé d'une manière précise.

Tunis, le 06 Septembre 2023

Les Co- commissaires aux Comptes

Cabinet Nour El Houda HENANE

Cabinet Hichem CHEKIR

C.N.H

C.H.H

Nour El Houda HENANE

Hichem CHEKIR